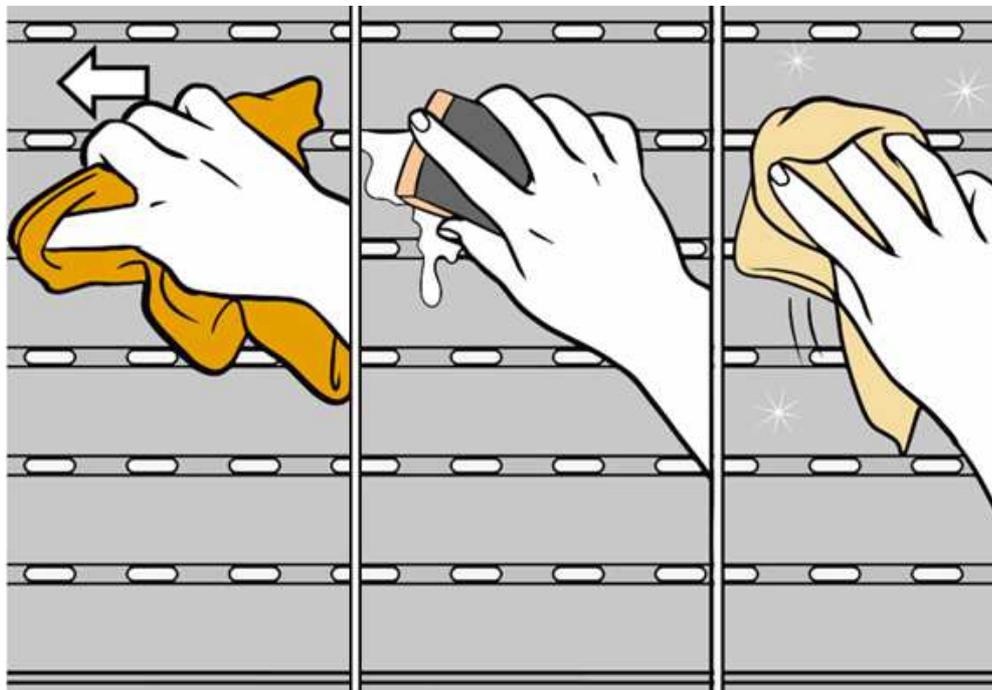


ENTRETIEN VOILET ROULANT



L'entretien doit être réalisé au moins une fois par an. Il consiste à effectuer un Nettoyage complet et une lubrification des pièces en mouvement. Lavage à l'eau de préférence, additionné éventuellement d'un agent mouillant. Avec nécessairement un rinçage soigné et un essuyage au chiffon doux ou à la raclette non agressive.

Pour des parties particulièrement encrassées, des produits « dégraisseur-lustrant » contenant des agents mouillants et des matières légèrement abrasives peuvent être employés. Il faut terminer par un lavage à l'eau claire et un essuyage soigné.

Dans tous les cas, l'usage de produits très agressifs, tel que certains détergents ménagers et la lessive, ainsi que les produits fortement basiques ou acides sont à exclure pour ces utilisations de nettoyage.

Il faut également exclure les tampons abrasifs grossiers, tel que : paille de fer, papier émeri, etc.

*tiré du document « les volets roulants / conception et mise en œuvre » du CSTB